



C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

Genève, le 20 janvier 2009

Votation fédérale du 8 février 2009

LES ACCORDS BILATERAUX : UNE NECESSITE VITALE POUR LA SUISSE

Pas question pour la FER d'agiter des épouvantails et de semer la peur auprès des citoyens suisses. Certaines affiches, à grand renfort de corbeaux menaçants, s'y emploient déjà au-delà du raisonnable. Notre Fédération s'en tient aux seuls faits. Et ceux-ci démontrent sans aucune ambiguïté à quel point les accords bilatéraux sont bénéfiques à notre pays.

Depuis bientôt 7 ans, la Suisse expérimente la voie des relations bilatérales avec l'Union européenne. Avec un succès certain : la croissance a été dopée, le chômage a diminué, de nouvelles entreprises on vu le jour, créant ainsi près de 250'000 nouveaux emplois. Les craintes exprimées lors de votation de 2005 sur l'extension aux 10 pays de l'Est se sont finalement révélées infondées et nous n'avons assisté à aucune invasion de plombiers polonais. Nous n'avons pas davantage connu de dumping salarial ; au contraire, les mesures d'accompagnement mises en place ont permis de déceler des abus, que les outils d'alors ne permettaient pas de démasquer. Tout le monde est donc gagnant.

Notre Fédération rappelle que c'est l'avenir de l'ensemble des bilatérales qui est concerné par la votation du 8 février. Et ces autres accords sont aussi capitaux pour notre pays. L'accord sur la recherche permet à nos scientifiques et à nos entreprises de participer à des programmes-cadre européens d'un montant d'environ 30 milliards de francs suisses et de démontrer l'excellence suisse dans des secteurs de pointe. L'accord sur les produits agricoles transformés a permis d'augmenter très sensiblement les exportations de gruyère. Celui sur les obstacles techniques au commerce a facilité et allégé les démarches administratives de nos entreprises exportatrices, leur permettant ainsi d'économiser entre 200 et 500 millions de francs suisses par année. Enfin, l'accord sur les transports aériens a assuré le développement de l'Aéroport international de Genève, qui vient d'enregistrer une nouvelle année record.

La situation économique s'est certes récemment durcie. Mais est-ce judicieux, au moment où la crise frappe l'économie mondiale, de claquer la porte au nez de son principal partenaire commercial ? Certainement pas !

La FER vous invite donc à soutenir sans réserve la reconduction et à l'extension des accords bilatéraux le 8 février prochain.

Contacts :

Nicolas Brunshawig, Président	022 818 11 11
Blaise Matthey, Secrétaire général	022 715 32 15
Jean-Pierre Siggen, Secrétaire général adjoint	026 350 33 00
Stéphanie Ruegsegger, Déléguée	022 715 32 48
Christian Castella, Délégué aux affaires fédérales	026 919 87 50

Secrétariat central

98, rue de Saint-Jean
Case postale 5278 - 1211 Genève 11
Tél. 022 715 31 11 - Fax 022 738 04 34
info@fer-sr.ch - www.fer-sr.ch